

# DOSSIER DE PRESSE



## Prix du Maître d'**a**pprentissage 2017



Organisateurs



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat  
Assemblée Permanente



**GARANCE**  
Garants de votre  
indépendance

#prixMA

# Sommaire

Éditos .....	3
<b>Prix du maître d'apprentissage 2017</b> .....	<b>4</b>
Conditions de participation .....	4
Un prix, cinq catégories .....	4
Cinquante-et-un lauréats régionaux sélectionnés pour le prix national .....	5
Le jury national .....	7
Remise des prix .....	7
<b>Maître d'apprentissage : un acteur clé de l'artisanat</b> .....	<b>8</b>
Le maître d'apprentissage au cœur de l'entreprise artisanale .....	8
Un prix unique dans le secteur de l'artisanat .....	8
<b>Témoignages des lauréats 2016 et de leurs apprentis</b> .....	<b>9</b>
Romain Pascal Jeune maître d'apprentissage .....	9
Cyril Jamet Mobilité internationale .....	9
Karim Tokbani Échange et transfert d'expériences et/ou de technologies .....	10
Laurent Bisson Engagement du maître d'apprentissage .....	10
Pierre Decouty Valorisation de la mixité .....	11
<b>Une initiative de l'APCMA et GARANCE</b> .....	<b>12</b>
Deux organisateurs engagés pour l'apprentissage et l'artisanat .....	13
<b>L'artisanat, "Première entreprise de France"</b> .....	<b>14</b>
L'artisanat, c'est... .....	14
Chiffres clés de l'apprentissage dans les entreprises artisanales .....	14



**Prix du Maître  
d'Apprentissage**

*Retrouvez les temps forts de l'événement sur le site internet dédié au Prix du maître d'apprentissage : [www.maitreapprentissage-artisanat.fr](http://www.maitreapprentissage-artisanat.fr) et sur les réseaux sociaux avec le hashtag de l'événement : **#prixMA***

**Contact Presse :**

**Agence Carré final – [presse@carre-final.com](mailto:presse@carre-final.com)**

Caroline Jeanny (06 51 95 11 65) – Chloé Vandystadt (06 89 94 01 72)

**carré**  
*final*

# Éditos



« Fondé sur l'alternance de la théorie enseignée dans les centres de formation d'apprentis (CFA) et de la pratique dispensée dans l'entreprise, l'apprentissage est une voie privilégiée d'accès à la qualification et à l'insertion professionnelle.

Pilier de ce dispositif de formation, les maîtres d'apprentissage encadrent les apprentis, leur enseignent avec pédagogie les valeurs de l'entreprise et favorisent la pérennité des métiers par la transmission de leur savoir-faire. Grâce à leur implication, ce sont chaque année 180 000 apprentis qui acquièrent une expérience à leurs côtés et maximisent ainsi leurs chances de trouver un emploi.

Pour récompenser la relation de confiance qu'ils instaurent et le lien intergénérationnel qu'ils assurent, l'APCMA et GARANCE organisent pour la troisième année consécutive le Prix du maître d'apprentissage. Un prix qui met en lumière leur investissement quotidien et l'exemplarité de leurs démarches pour accompagner les jeunes dans la réalisation de leur projet professionnel.

En formant les futurs chefs d'entreprise artisanale, les maîtres d'apprentissage contribuent pleinement au dynamisme du secteur de l'artisanat.

Leur motivation, leur passion et leur conviction sont une chance pour notre jeunesse et au-delà pour l'économie de notre pays. Il est donc légitime d'honorer leur engagement citoyen ! »

## Bernard Stalter, président de l'APCMA



« Acteur engagé de l'assurance de personnes, en 2017, la MNRA est devenue GARANCE pour soutenir un développement ambitieux.

Créée pour aider les artisans à construire sereinement leur avenir, GARANCE a développé une offre complète en retraite et prévoyance et un accompagnement sur-mesure pour l'ensemble des indépendants et désormais accessible à tous. Au-delà de son métier d'assureur, elle est le partenaire privilégié des organisations du secteur. Elle accompagne les initiatives en faveur de la valorisation et du développement de l'artisanat et du commerce de proximité en France, que ce soit en propre ou depuis deux ans, au travers de sa Fondation.

En effet, la Fondation GARANCE, placée sous l'égide de la Fondation de France, est la seule fondation dédiée à l'artisanat et au commerce de proximité. Elle soutient et finance des projets d'intérêt général qui ont pour objet, de favoriser la transmission des savoir-faire, la mise en œuvre d'actions éducatives dans le cadre de l'apprentissage, ou encore promouvoir l'excellence des métiers de l'artisanat. Les maîtres d'apprentissage sont un maillon essentiel de cette chaîne pour l'avenir de nos entreprises.

La reconnaissance première et la plus grande fierté du maître d'apprentissage sont souvent la réussite de ces jeunes à qui il a transmis plus qu'un savoir mais aussi sa passion. Il nous semblait toutefois incontournable de faire savoir et mettre en lumière le rôle prépondérant de ces hommes et de ces femmes... Le slogan publicitaire en cours de GARANCE pourrait avoir été écrit juste pour eux "GARANCE assure ceux qui assurent" ; je leur dédie aujourd'hui ! »

## Serge Crouin, président du Conseil d'administration de GARANCE



# Prix du maître d'apprentissage 2017

Le prix récompense les maîtres d'apprentissage pour leurs démarches exemplaires mises en œuvre pour accueillir, former et accompagner les apprentis dans la construction de leur projet professionnel.

## Qui peut participer ?

Ce concours est ouvert aux maîtres d'apprentissage de l'artisanat, qu'ils soient chefs d'entreprise ou salariés, respectant les critères suivants :

- être actif dans la fonction de maître d'apprentissage au moment du dépôt de candidature ;
- être inscrit au répertoire des métiers ;
- avoir minimum cinq ans d'ancienneté dans la fonction de maître d'apprentissage ou, pour les candidats de la catégorie "Jeune maître d'apprentissage", être âgé de moins de quarante ans ;
- avoir formé au cours de sa carrière au moins trois apprentis, ou un apprenti pour les candidats qui concourent dans la catégorie "Jeune maître d'apprentissage".

## Comment participer ?

Pour participer, chaque maître d'apprentissage télécharge en ligne, sur le site internet [www.maitreapprentissage-artisanat.fr](http://www.maitreapprentissage-artisanat.fr), le dossier de candidature correspondant à la catégorie de prix dans laquelle il souhaite concourir.

Pour constituer son dossier, chaque participant peut faire appel à un conseiller de la chambre de métiers et de l'artisanat où il déposera sa candidature.

### Les étapes clés du Prix

- janvier 2017 : lancement du concours dans toutes les régions de France ;
- 24 avril 2017 : sélections régionales ;
- 4 mai 2017 : sélections nationales ;
- 27 juin 2017 : remise du Prix aux cinq lauréats nationaux à Paris.

## Un prix, cinq catégories

### Mobilité internationale

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage qui s'investissent dans la mobilité de leurs apprentis en accueillant un apprenti venu de l'étranger, ou en favorisant le départ en mobilité de leur apprenti.

### Échange et transfert d'expériences et/ou de technologies

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage qui valorisent l'échange et le transfert de compétences, de savoir-faire, de technologies entre l'entreprise et les apprentis.

### Engagement du maître d'apprentissage

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage investis depuis plusieurs années dans l'accompagnement de leurs apprentis et dans leur réussite tant professionnelle que personnelle.

### Valorisation de la mixité

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage qui favorisent la mixité dans des secteurs d'activité traditionnellement masculins (ex : automobile, bâtiment...) ou féminins (ex : esthétique), en recrutant des apprentis du sexe moins représenté.

### Jeune maître d'apprentissage

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage de moins de quarante ans investis dans leur mission et ayant formé au moins un apprenti.



## Cinquante-et-un lauréats régionaux sélectionnés pour le prix national

Cette année, deux cent cinquante-deux maîtres d'apprentissage de métropole et d'outre-mer ont déposé, avec l'aide des chambres de métiers et de l'artisanat, un dossier pour participer à la troisième édition du Prix du maître d'apprentissage.

À l'issue de sélections réalisées par quatorze jurys régionaux (dont trois en outre-mer), ce sont cinquante-et-un dossiers de candidatures qui ont été retenus.

### Échange et transfert d'expériences et/ou de technologies (onze candidats)

- Patrick Angot Europub (Bourgogne-Franche-Comté)
- Jean Marie Atteley Aux délices de Monneville (Hauts-de-France)
- Vianney Bellanger Chocolaterie Bellanger (Pays de la Loire)
- Estelle Champourlier Peerless (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Franck Daguisé Auto Classique Touraine (Centre-Val de Loire)
- Sylvie Faucher Secret de cacao (Occitanie)
- Yves Fossaert Manufacture d'orgues Yves Fossaert (Île-de-France)
- Richard Fournier Le comptoir de Mathilde (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Didier Massy SA Massy et Fils (Nouvelle-Aquitaine)
- Richeline Rousse Jade Coiffure (La Réunion)
- Michaël Vaisse SARL Grignolo (Grand Est)

### Engagement du maître d'apprentissage (quatorze candidats)

- Catherine Allamelou Confidences Coiffure (Guadeloupe)
- Laurent Bidault Maison Bidault (Normandie)
- Burno Boissie Le Mille feuille craquant (Bourgogne-Franche-Comté)
- Dominique Cadot Cadot (Pays de la Loire)
- Frédéric Flu Les Gourmets de Saint-Cyr (Centre-Val de Loire)
- Thierry Hoo A la ville à la montagne (Île-de-France)
- Samuel Karrenbauer Pâtisserie Karrenbauer (Grand Est)
- Fabien Michel SARL Fabien Michel (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Joël Palmério Don Camillo (Occitanie)
- Thierry Ringuin-Courouvy Ringuin SARL (La Réunion)
- Roger Sainte-Rose Garage Providentiel (Martinique)
- Denis Tamion Charcuterie Tamion (Hauts-de-France)
- Joëlle Valençon Eloge Beauté (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Christophe Vergnaud Le Relais des desserts (Nouvelle-Aquitaine)

### **Valorisation de la mixité (neuf candidats)**

- Henri-Claude Camguilhem Garage Saint-Christophe (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Philippe Durand Garage Durand Philippe (Normandie)
- Jean-François Fernet Garage Fernet (Île-de-France)
- Christophe Menis SARL Menis Christophe Platerie Peinture (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Christophe Pardonnet Garage Pardonnet Performance (Bourgogne-Franche-Comté)
- Philippe Parent SARL BAPP (Hauts-de-France)
- Patrick Pugin ART Restoration (Grand Est)
- Jean-François Roos Saveurs et créations (Nouvelle-Aquitaine)
- Guillaume Royer RG Auto Moto (Centre-Val de Loire)

### **Jeune maître d'apprentissage (treize candidats)**

- Aurélien Bouchet CO Pain artisan (Occitanie)
- Pierre Brouillat Maison Gaucher (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Sylvain Chartoire Chartoire Motoculture (Nouvelle-Aquitaine)
- Nicolas Doire Délices d'Artisan (Pays de la Loire)
- Priscilla Henriot La Grange aux pains (Grand Est)
- Elsa et Alexis Hochart La passion de la viande (Centre-Val de Loire)
- Julien Lauvand Lauvand Julien (Hauts-de-France)
- Benoît Leroy SARL La Galette Cauvillaise (Normandie)
- Jérémie Moreno L'art de la maçonnerie (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Vital Nirlo Charcuterie Amable Nirlo (La Réunion)
- Elie Pinon Pinon Bernard (Bourgogne-Franche-Comté)
- Marco Pires Scoobidoo family (Île-de-France)
- Gilda Trieste Nivel Galleria (Martinique)

### **Mobilité internationale (quatre candidats)**

- Jean-François Cologon Garage Cologon (La Réunion)
- Catherine Guimier Coiffure Elle et Lui (Pays de la Loire)
- Eric Lafont La Grigne SARL (Occitanie)
- Bruno Merlet Maison Merlet (Nouvelle-Aquitaine)

## Le jury national

Le jury national du Prix du maître d'apprentissage s'est réuni le jeudi 4 mai 2017 pour désigner les cinq lauréats nationaux. Co-présidé par l'APCMA et GARANCE, il se compose de :

- Serge Crouin, président de GARANCE ;
- Daniel Laidin, vice-président de la commission des formations de l'APCMA et président de la délégation Vendée de la CMAR Pays-de-la-Loire, représentant l'APCMA ;
- Béatrice Marchand, chargée de mission au bureau de la formation et de l'emploi industriel, DGE ;
- Jean-Côme Delerue, responsable de communication de l'U2P ;
- Romain Pascal, lauréat 2016 du Prix du maître d'apprentissage, catégorie « Jeune maître d'apprentissage » ;
- Virginie de Kerautem, rédaction du Parisien Eco, représentant du Parisien / Aujourd'hui en France ;
- Arnaud Le Gal, rédacteur en chef Les Echos ;
- Éric Aubry, conseiller spécial au Sénat ;
- Bernard Pérot, président du CEPROC, Centre Européen des Professions Culinaires ;
- Philippe Bollecker, directeur général délégué de GARANCE ;
- Jean-Patrick Farrugia, conseiller du président, APCMA.



## Remise des prix

La cérémonie de remise des Prix du maître d'apprentissage aura lieu le **mardi 27 juin 2017** à l'APCMA, à Paris. Les lauréats nationaux récompensés se verront attribuer un diplôme valorisant leur distinction, une dotation de mille deux cents euros et un diagnostic en protection sociale.

# Maître d'apprentissage : un acteur clé de l'artisanat

## Le maître d'apprentissage au cœur de l'entreprise artisanale

Créatrices de richesses, viviers d'innovations, les entreprises artisanales sont d'abord la source de liens sociaux intergénérationnels. Outre l'expertise et la maîtrise de savoir-faire, le succès de ces entreprises s'appuie surtout sur l'implication et le talent des femmes et des hommes qui les composent. Grâce à la qualité de ces maîtres d'apprentissage mobilisés pour transmettre et guider les générations futures, l'artisanat perdure et constitue aujourd'hui l'un des piliers de l'économie française.

Acteur de la vie économique et sociale, passionné par son métier et engagé dans la transmission de son savoir-faire, le maître d'apprentissage constitue un maillon clé de l'apprentissage. Garant de l'échange avec la jeune génération, son rôle est non seulement stratégique mais incontournable : il forme les artisans de demain.

Assurant le suivi du parcours scolaire de l'apprenti, le soutien et la supervision du jeune au sein de l'entreprise, le maître d'apprentissage transmet son savoir-faire et accompagne son apprenti au quotidien pour faciliter son insertion professionnelle. L'acte de transmission qu'il assure constitue non seulement une évidence mais aussi une nécessité pour continuer à faire vivre l'artisanat.

Au-delà du métier, les maîtres d'apprentissage nouent bien souvent des liens précieux avec leurs apprentis en les accompagnant dans la construction de leur carrière professionnelle, influençant ainsi positivement l'évolution de leur vie personnelle.

Jusqu'à aujourd'hui, le rôle des maîtres d'apprentissage était reconnu uniquement par validation des acquis de l'expérience (VAE). Grâce au Prix du maître d'apprentissage, les meilleurs d'entre eux disposent désormais d'une reconnaissance pour valoriser leur engagement.

## Un prix unique dans le secteur de l'artisanat

Le Prix du maître d'apprentissage est unique en son genre. Son objectif : récompenser les "hommes et femmes de l'ombre" qui œuvrent au quotidien auprès des apprentis. L'importance de ces acteurs, très impliqués dans leur mission, reste encore trop souvent méconnue.

Fortes de ce constat, GARANCE et l'APCMA ont souhaité leur dédier un Prix, afin de valoriser au niveau national l'engagement et l'investissement de ces femmes et hommes qui contribuent de façon considérable au développement et à la solidité du secteur. « *La reconnaissance des maîtres d'apprentissage, qui s'investissent au quotidien pour pérenniser et développer le secteur était un objectif essentiel.* », explique Serge Crouin, président de GARANCE.

Le Prix du maître d'apprentissage a été ainsi créé pour valoriser le parcours de ces artisans doublement engagés au sein de leur entreprise artisanale et aux côtés des apprentis dont ils ont la responsabilité.

« *L'apprentissage est une aubaine pour notre jeunesse ! Donnons-lui confiance en l'avenir et saluons l'engagement de ceux qui assurent la relève de nos entreprises et la transmission de nos savoirs.* », souligne Bernard Stalter, président de l'APCMA.

# Témoignages des lauréats 2016 et de leurs apprentis

Tous passionnés par leur métier, ces professionnels s'investissent au quotidien pour transmettre leur savoir-faire aux plus jeunes. Leur implication a été récompensée lors de la deuxième édition du Prix du maître d'apprentissage, en juin 2016. Qui sont ces hommes de l'ombre engagés qui forment les artisans de demain ?

## Romain Pascal Jeune maître d'apprentissage

Chef d'entreprise – Plombier-chauffagiste

Entreprise "Romain Pascal" à Poisvilliers (Eure-et-Loir – 28)

10 apprentis déjà formés – Membre du jury 2017 du Prix du maître d'apprentissage



« Devenir maître d'apprentissage était naturel car je suis moi-même issu de l'apprentissage. Il y a une réelle sensation de fierté quand on transmet son savoir-faire ! On sait que l'on va donner à des jeunes la possibilité de travailler toute leur vie avec les connaissances qu'ils auront apprises chez nous. Je suis heureux de former des apprentis. C'est la chance que l'on m'a donnée à moi au tout début et ça me paraît essentiel de pouvoir la rendre. J'essaierai donc de le faire jusqu'à la fin de ma carrière. »

**Sylvain, apprenti :** « Ce qui me plaît tout particulièrement dans l'apprentissage c'est la relation qui se crée avec les collègues, la

complicité et la confiance qu'ils me témoignent quand ils me demandent de faire quelque chose. Même si je ne l'ai jamais fait, on me laisse d'abord essayer par moi-même. Et je sais que si je n'y arrive pas, je serai soutenu jusqu'à ce que j'aie la satisfaction de voir le travail accompli. »

Également membre du jury pour cette 3<sup>e</sup> édition du Prix du maître d'apprentissage, Romain Pascal revient sur l'événement, sa fierté d'y participer à nouveau et l'impact que le prix a eu dans son quotidien :

« C'est un véritable honneur que d'être membre du jury et de jouer un rôle dans cette formidable initiative. J'ai le sentiment de pouvoir retransmettre ce que j'ai reçu, et j'étais particulièrement attaché à ce que les dossiers des vainqueurs de cette nouvelle édition regroupent plusieurs qualités : le respect, la remise en question, le sens du service et l'engagement dans leur métier. J'ai essayé d'avoir un avis très terrain : les parcours atypiques, notamment la relation entre maître d'apprentissage et apprenti, m'intéressent tout particulièrement.

Être lauréat de l'édition 2016 a été pour moi une vraie chance. Cette distinction a eu un impact tant sur le plan personnel que professionnel. Nous avons eu de nouveaux clients, je travaille en collaboration plus étroite avec le CFA et ma propre vision sur l'apprentissage s'est élargie. Depuis le prix, j'échange plus avec mes collègues, je les aide dans leurs démarches de recrutement et je tente de les convaincre, quel que soit leur métier. J'éprouve désormais un réel besoin d'en faire plus. Je suis passé de simple formateur à militant pour la formation ! »

## Cyril Jamet Mobilité internationale

Chef d'entreprise – Restaurateur

Entreprise "Le Tournesol" à Tournon-sur-Rhône (Ardèche – 07)

9 apprentis déjà formés



« Ma motivation est de transmettre un métier de passion, de pouvoir léguer un savoir-faire ! J'ai toujours trouvé naturel d'avoir des apprentis avec soi, de redonner ce qu'on a reçu. Ma femme et moi voyageons beaucoup, nous savons ce que cela apporte comme ouverture d'esprit de connaître une autre culture, d'aller découvrir d'autres recettes, une autre façon de cuisiner. Cela aurait été dommage pour mon apprentie de ne pas connaître cet échange. »

**Marion, apprentie :** « L'année dernière je suis partie au Danemark pendant 3 semaines. C'était une très bonne expérience, j'adore voyager. Je pense qu'il est nécessaire de découvrir les autres

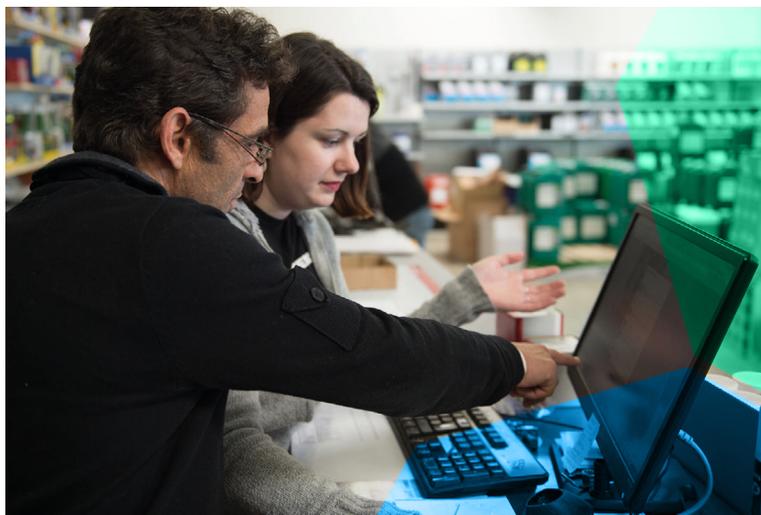
cultures, de voir comment vivent les autres personnes, c'est enrichissant ! La cuisine me permet de travailler n'importe où donc si je trouve un emploi à l'étranger, cela me plairait beaucoup de partir. »

## Karim Tokbani Échange et transfert d'expériences et/ou de technologies

Salarié d'une société spécialisée dans la réparation et le négoce de machines agricoles

Entreprise "SAS Peillet" à Romans (Drôme – 26)

5 apprentis déjà formés



« J'ai toujours eu des apprentis ! Nous essayons de les garder dans l'entreprise après leur formation pour qu'ils intègrent nos équipes. Aujourd'hui, 30 à 40% des salariés sont ainsi issus de l'apprentissage et évoluent à des postes différents. La clef de l'apprentissage consiste à mettre le jeune en situation réelle avec, en binôme, un professionnel de l'entreprise. Je suis toujours satisfait de savoir qu'ils intègrent l'entreprise à l'issue de leur formation, ou qu'ils trouvent un travail ailleurs. S'ils sont embauchés, cela signifie qu'ils ont été bien formés. Le challenge est donc réussi ! »

**Vinciane, apprentie :** « Aujourd'hui, je me sens comme une employée à part entière. J'ai un poste avec des responsabilités et je les assume. J'ai été très bien accueilli au sein de l'entreprise, mon responsable m'a tout de suite appris les ficelles du métier et j'évolue actuellement avec une certaine autonomie. »



## Laurent Bisson Engagement du maître d'apprentissage

Chef d'entreprise – Boulanger-pâtissier  
Entreprise "EURL LL Bisson" à Chevannes (Yonne – 89)  
33 apprentis déjà formés



« Je suis un enfant de l'apprentissage. À quatorze ans j'entrais chez un artisan pâtissier qui m'a inculqué son savoir et dans mon plan de carrière je voulais être professeur de pâtisserie. Aujourd'hui, j'ai l'opportunité de travailler en collaboration avec le centre interprofessionnel de formation d'apprentis (CIFA) d'Auxerre et je suis arrivé à l'aboutissement de mon rêve. Tous mes apprentis sont diplômés, font le bonheur d'autres entreprises ou se sont installés à leur compte. Et ça c'est ma plus grande satisfaction. »

**Charlène, apprentie :** « L'apprentissage nous apporte beaucoup, c'est très enrichissant car nous gagnons en expérience. Mon maître

d'apprentissage est un passionné, il nous apprend tout le temps de nouvelles choses et partage tout avec nous. Il a été présent plus d'un an pour m'aider et m'entraîner au concours de Meilleur apprenti de France. »

## Pierre Decouty Valorisation de la mixité

Chef d'entreprise – Maréchal-ferrant  
Entreprise "Pierre Decouty" à Milhac-d'Auberoche (Dordogne – 24)  
1 apprentie déjà formée



« J'ai choisi d'être maître d'apprentissage pour transmettre mon savoir. J'éprouve un vrai bonheur, une fierté lorsqu'on arrive à la phase finale et que le jeune est diplômé et bien formé. Avec mes apprentis nous avons de la complicité, c'est important. C'était ma volonté de prendre Marie en apprentie afin d'essayer de bousculer un peu les préjugés qu'il peut y avoir sur l'aspect masculin de notre métier, qui est assez physique. Après leurs diplômes je souhaite à mes apprentis de s'épanouir et de retransmettre ce qu'ils auront appris. »

**Marie, apprentie :** « Mon maître d'apprentissage est exigeant dans le bon sens, c'est toujours très

positif. Je n'ai jamais ressenti de grosse différence dans notre façon d'exercer notre métier, si ce n'est que je suis trop patiente avec les chevaux, je suis trop gentille. Il m'apporte beaucoup pour progresser dans le métier. »



# Une initiative de l'APCMA et GARANCE



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

**Assemblée Permanente**

L'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) est l'établissement public national fédérateur des chambres de métiers et de l'artisanat. La première mission de l'APCMA est d'agir pour que les intérêts des entreprises artisanales soient pris en compte dans les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement au niveau national et européen.

Les chambres de métiers et de l'artisanat de France métropolitaine et d'Outre-mer sont les partenaires incontournables des entreprises artisanales et ont pour objectif leur développement, leur compétitivité et leur pérennité. Elles mettent en œuvre, dans une relation de proximité, des missions d'accompagnement couvrant toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la détection d'un projet à la transmission d'entreprise. Chefs d'entreprise, jeunes, créateurs et repreneurs bénéficient de services communs sur tout le territoire : développement de son activité, apprentissage et formation, questions juridiques, étude de marché, aide aux financements.

[www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)



@apcmafrance



@apcmafrance



**G A R A N C E**

Garants de votre  
i n d é p e n d a n c e

Créée en 1986 par et pour les artisans, la MNRA est devenue GARANCE le 1<sup>er</sup> janvier 2017. GARANCE est la première mutuelle de France, en chiffre d'affaires, sur le marché de la retraite Madelin. Plus de 275 000 clients lui font confiance.

Proximité, innovation et services sont les valeurs que GARANCE partage avec ses adhérents. Pour être au plus près de ceux qu'elle assure, GARANCE s'appuie sur son réseau de conseillers mutualistes présents sur l'ensemble du territoire. Expert de l'épargne-retraite des professionnels, GARANCE a également su développer une offre globale d'assurance de personnes désormais ouverte à tous. Et, pour répondre aux besoins de ce public élargi, GARANCE propose en 2017 de nouvelles offres en retraite, prévoyance et épargne, tel qu'un PERP ou encore son offre PREVARTI en fiscalité Madelin. De nouveaux outils en ligne et une application dédiée accompagnent ce développement pour une information encore plus personnalisée et accessible.

[www.garance-mutuelle.fr](http://www.garance-mutuelle.fr)



@GaranceMutuelle



**Prix du Maître  
d'apprentissage**

## Deux organisateurs engagés pour l'apprentissage et l'artisanat

### Le rôle des chambres de métiers et de l'artisanat en faveur de l'apprentissage

Mobilisées pour former les artisans de demain, les chambres de métiers et de l'artisanat s'appuient sur les Universités régionales des métiers et de l'artisanat (URMA), créées pour proposer des parcours individualisés de formation destinés aux étudiants et adultes en mobilité professionnelle pour rejoindre les rangs de l'artisanat.

Les URMA complètent l'offre de formation proposée par les cent-douze centres de formation d'apprentis (CFA) des chambres de métiers et de l'artisanat qui forment cent mille apprentis chaque année. Le Prix du maître d'apprentissage s'inscrit dans le prolongement de l'action du réseau en faveur du développement du secteur.

### Le rôle de Garance en faveur de l'apprentissage

La création même de GARANCE relevait d'une volonté des artisans de s'appuyer sur un partenaire fiable et solide pour envisager sereinement l'avenir. Il était naturel que GARANCE s'engage et soutienne les actions en faveur de la promotion et du développement de l'artisanat.

Le Prix du maître d'apprentissage, imaginé et créé par GARANCE et l'APCMA, s'inscrit totalement dans cette volonté, en valorisant un des maillons souvent oublié de la chaîne et pourtant si précieux : le maître d'apprentissage.

C'est aussi dans ce même cadre qu'a été créée la Fondation GARANCE, seule fondation placée sous l'égide de la Fondation de France dédiée à l'artisanat et au commerce de proximité. Par exemple, une des actions de la Fondation GARANCE est d'attribuer chaque année des bourses d'excellence à des apprentis méritants.

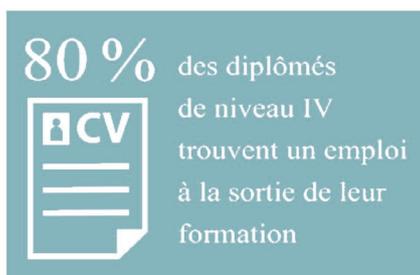


# L'artisanat, "Première entreprise de France"

## L'artisanat, c'est...

- 1,3 million d'entreprises artisanales, soit 1/3 des entreprises françaises. L'artisanat représente les 2/3 des entreprises de 10 à 20 salariés ;
- 300 milliards de chiffre d'affaires ;
- 3,1 millions d'actifs : 42% dans le bâtiment, 30% dans les services, 15% dans la production et 13% dans l'alimentation ;
- Un niveau d'exportations supérieur à 4,3 milliards d'euros par an ;
- 600 spécialités de formation donnant accès à 250 métiers et plus de 510 activités artisanales ;
- 98% des entreprises européennes de 1 à 20 salariés .

## Chiffres clés de l'apprentissage dans les entreprises artisanales



Source APCMA au 1<sup>er</sup> mars 2017 – © service communication APCMA